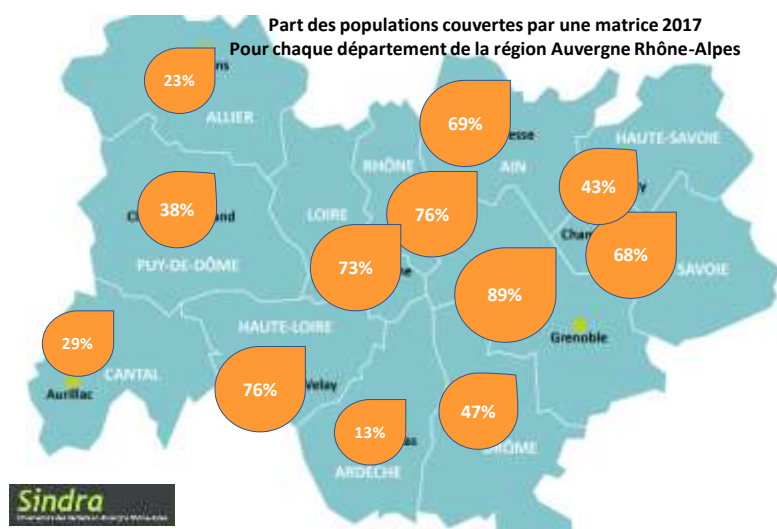


# REFERENTIEL AUVERGNE RHONE-ALPES DES COÛTS DE LA GESTION DES DECHETS

(AVEC L'ANALYSE DES MATRICES DES COÛTS DE L'ANNEE 2017)

## 1. Des intérêts multiples de la Matrice des coûts

Sur la région Auvergne Rhône Alpes, plus de **70 collectivités** pour l'année 2017 ont rempli leur Matrice des coûts, représentant 5.1 millions d'habitants soit **77%** de la population régionale. couverte par une matrice.



### Une démarche reconnue et approuvée

La Matrice des coûts permet à partir de règles communes de remplissage pour toutes les collectivités de présenter les coûts du service public de gestion et d'élimination des déchets fiabilisés et comparables.

A partir de l'analyse de leurs matrices, les collectivités peuvent :

- Se comparer entre elles à partir de critères identifiés : typologie d'habitat, région, quantités de déchets produits...
- Piloter le service déchets en identifiant des pistes d'optimisation ou de suivre dans le temps des indicateurs

A l'échelle nationale, plus de 780 collectivités remplissent régulièrement leurs matrices.

## 2. Un réseau de collectivités dynamique

L'**ADEME** accompagne depuis plus de 8 ans les collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le remplissage de leurs matrices et l'exploitation de leurs résultats. Ces 3 dernières années (2016 à 2018), cet accompagnement a été confié au bureau d'Etudes **INDDIGO** et au cabinet **Isabelle Leduc**.

La démarche d'accompagnement a permis de réaliser et animer :

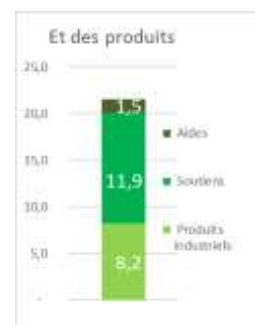
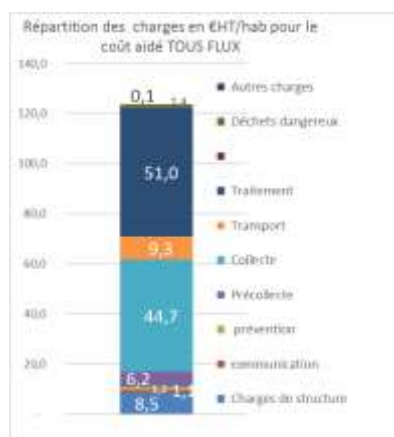
- 6 réunions d'appui collectif au remplissage de la Matrice des Coûts,
- 4 rencontres pour exploiter collectivement les résultats de la matrice,
- Des échanges thématiques : les agglomérations, les syndicats de traitement, les collectivités en typologie touristique, les adhérents autour de leur syndicat de traitement...
- Annuellement des restitutions régionales du référentiel des coûts...

Coût aidé : total des charges – produits (ventes de matériaux et d'énergie, soutien des sociétés agréées, subventions)

**Le coût moyen aidé\* 2017 TOUS FLUX au niveau de la région est de 88 €HT par habitant (95 €TTC/hab).**

*Pour une production de déchets de 475 kg/hab en moyenne régionale*

*Le coût 2017 est en augmentation de 2,8% par rapport à 2016.*



Les produits couvrent en moyenne 19% des charges.

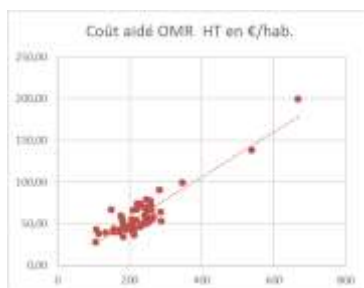


Flux	OMR	Verre	RSHV	Déchèterie	Autres flux	Total régional
Quantités* en kg/hab (1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> quartiles)	225 (190 à 248)	34 (29 à 40)	43 (36 à 51)	196 (177 à 249)	5 (0 à 18)	497 (465 à 557)
En %	45%	7%	8%	39%	1%	100%
Coût aidé* en €HT/hab (1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> quartiles)	55 (45 à 67)	1,2 (0,6 à 2)	5,1 (1,9 à 11)	25 (21 à 31)	2,2 (à,2 à 6,2)	88 (76 à 110)
En %	62%	1%	6%	28%	3%	100%

\* valeur médiane

## 2.1. Ordures Ménagères Résiduelles

Le principal critère de variabilité du coût des OMR est les quantités collectées.



Le coût aidé des OMR est directement corrélé avec les quantités collectées : chaque kg complémentaire collecté coûte environ 0,25 € supplémentaire.

## 2.2. Recyclables Secs Hors Verre

	Emb.	JRM	Multimt x	Fibreux	Non Fibreux
Nb de collectivités	25	26	27	9	9
Coût aidé €HT/hab.	2,9 (1 à 5,5)	0,3 (-0,5 à 1,2)	8,5 (4 à 13)	3,3 (0,1 à 4,3)	2,1 (1,6 à 4,4)
Quantités kg/hab	16	21	47	23	7
Collecte en €/t	252	49	210	111	324
Traitement en €/t	201	19	171	95	339

En moyenne, les produits représentent **65%** des charges pour le flux RSHV.

## 2.3. Verre

Le coût aidé en €/tonne du VERRE est de 45 € HT/tonne, contre 236 €/tonne pour les OMR.

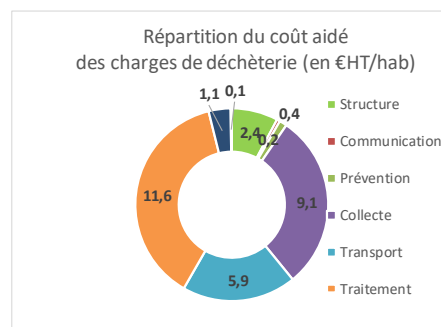
Le verre jeté avec les ordures ménagères coûte donc 5 fois plus cher que s'il est orienté vers sa filière dédiée.

## 2.4. Déchèteries



Comme pour les OMR, les quantités collectées en déchèteries ont un impact direct sur le coût aidé de la déchèterie.

Sur les déchèteries, les recettes sont de 23% des charges.



## 3. Pour en savoir plus

Le référentiel Auvergne Rhône-Alpes 2017 complet est consultable à compter de mi-décembre sur le site de l'Observatoire des déchets en AURA : <http://www.sindra.org/dechets-auvergne-rhone-alpes/cout-et-financement>

Rédactrices

Isabelle LEDUC - [isabelle.leduc@wanadoo.fr](mailto:isabelle.leduc@wanadoo.fr)

Agnès VITRÉ INDDIGO - [a.vitre@inddigo.com](mailto:a.vitre@inddigo.com)